

Se former aux premiers gestes de secours en cas d'accident sur la ferme

Objectifs

Etre capable de réaliser des gestes de premiers secours en cas d'accident survenus sur une ferme.

Enjeux

Dans la journée, au travail, sur la ferme, les agriculteurs (trices) peuvent être confrontés à une situation de secours. Dans ce cas, savoir appliquer les bons premiers gestes de secours, est essentiel

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- Savoir analyser la situation, les risques et effectuer les premiers gestes selon l'accident : coupure, chute, écrasement, brûlure, étouffement, blessure, intoxication.
- Réaliser des exercices (appliquer des connaissances s'entraîner, préparer, organiser et réaliser), la démonstration (l'apprenant observe : l'observation, l'analyse critique et les échanges doivent être favorisés...) et l'entraînement (l'apprenant pratique et développe des aptitudes et améliore ses performances, mise en place d'autoévaluation), à partir d'outils à manipuler (le formateur utilise la tête articulée pour montrer la nécessité de dégager les voies respiratoires)

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et pratiques. Un support de formation sera remis lors de la formation. - Exposé, Conférence, schémas commentés, tableaux, discussions. - Travaux pratiques - Échanges sur les pratiques de chacun - Vrai temps de démo et mise en pratique des gestes de premier secours

Modalités d'évaluation des acquis

Tour de table des pratiques et attentes des stagiaires en début de session. Prise de notes par l'animatrice. Tour de table des savoirs retenus à l'issue de la formation et des pratiques/méthodes qui peuvent être appliquées rapidement sur leur ferme respective. Fiche d'évaluation des acquis/compétences et de la satisfaction remplie par les stagiaires

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

ARDEAR
82690566569

Références qualités

qualicert,qualiopi,datadock

Dates, lieux et intervenants

20 janv 2023

09:00 - 17:00 (7hrs)

Ferme de la Grangette

38580 La Chapelle du Bard

Laurent HENNEQUIN, formateur SST, MAC SST, PRAP

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

Infos complémentaires

Organisée par ADDEAR 38

Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 13/01/2023

Tarifs

Adhérent 0 si éligible VIVEA€

Non agricole Nous contacter !€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Non éligibles nous contacter !

Plus de renseignements

Coralie SAILLET

contact@addear38.fr

Tél. : 09 60 03 50 14 / 07 66 79 68 60

Addear 38

117, rue des Alliés

38 030 Grenoble

les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription.

Taux de satisfaction : 92%

Repas tiré du sac, sur place.



Modalités d'accès : Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer et adapter si besoin.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))